

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 décembre 2017

Objet : RS - Action 1.7 de la Charte forestière de territoire - Adhésion à l'association « Sylv'ACCTES, des forêts pour demain » dans le cadre d'un projet sylvicole territorial

- date de convocation le 08 décembre 2017 • nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quatorze décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Christine Dioux à Alexandra Turnar - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Pierre Duperier à Maryse Fabre - de Marie-José Dussauge à Isabelle Rousseau - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Marie Perrier à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 8

François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Pierre Gerard - Christian Gogny - Jean-Michel Picot - Damien Regairaz - Françoise Van Wetter

Conseil communautaire du 14 décembre 2017

délibération n° 378-17 C

objet **RS - Action 1.7 de la Charte forestière de territoire - Adhésion à l'association « Sylv'ACCTES, des forêts pour demain » dans le cadre d'un projet sylvicole territorial**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, indique que dans le cadre de la Charte forestière de territoire, il est proposé d'adhérer au dispositif régional de l'association « Sylv'ACCTES, des forêts pour demain ». Ce dispositif est une démarche innovante pour :

- diminuer les concentrations de CO₂ atmosphérique,
- accompagner une gestion forestière multifonctionnelle,
- participer à l'activité des territoires ruraux.

Cette association est une interface de financement entre :

- des travaux forestiers ayant fait preuve de leurs qualités climatiques, économiques, environnementales et sociétales,
- des financeurs souhaitant améliorer localement leur empreinte climat/environnement.

Elle permet de collecter des fonds de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, mais aussi de différentes structures privées et publiques qui veulent agir sur la réduction des émissions de carbone. Les effets sur le stockage de carbone des travaux en forêt sont ainsi valorisés.

Chambéry métropole - Cœur des Bauges sera coordinateur et animateur d'un projet sylvicole territorial (PST). Ce PST définit les types de projets localement finançables par Sylv'ACCTES. Il est élaboré par un comité local regroupant les acteurs locaux de la forêt, puis vérifié par le comité scientifique et technique de Sylv'ACCTES, avant d'être approuvé par les élus locaux.

Les propriétaires forestiers privés, les propriétaires publics et leurs structures de regroupement vont s'intégrer dans le PST coordonné par Chambéry métropole - Cœur des Bauges, et ils s'engagent à respecter le référentiel Sylv'ACCTES.

Ils pourront alors déposer des dossiers de travaux sylvicoles qui seront financés par Sylv'ACCTES.

Par ailleurs, la révision du Plan climat de la Communauté d'agglomération, rendue obligatoire par l'Etat pour le 31 décembre 2018, demande de mobiliser des données sur la capacité du territoire à stocker le CO₂. L'adhésion à Sylv'ACCTES permettra d'avoir accès à des données pour rédiger cette partie du Plan climat.

Le montant de l'adhésion de Chambéry métropole - Cœur des Bauges est de 4 000 € pour une durée de trois années pour l'ensemble du périmètre PST de l'agglomération.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 035-12 C du Conseil communautaire du 10 mai 2012, approuvant le plan d'actions pour une forêt périurbaine multifonctionnelle de la Charte forestière de territoire,

Vu le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) qui prévoit que les objectifs stratégiques et opérationnels des PCAET portent sur le renforcement du stockage de carbone sur le territoire de référence et notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : adhère à l'association « Sylv'ACCTES, des forêts pour demain », en cotisant au collège des territoires porteurs d'un projet sylvicole territorial (PST), pour un montant unique de 4 000 € pour trois ans, sur l'ensemble du territoire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Article 2 : désigne Luc Berthoud en tant que représentant au sein de l'association,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le bulletin d'adhésion à l'association Sylv'ACCTES et tous documents y afférents,

Article 4 : indique que le montant de la cotisation sera supporté par le budget de la mission développement durable, au titre des objectifs stratégiques, opérationnels et transversaux du Plan climat-air-énergie territorial.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 378-17 C

Objet de l'acte : RS - Action 1.7 de la Charte forestière de territoire - Adhésion à l'association « Sylv'ACCTES, des forêts pour demain » dans le cadre d'un projet sylvicole territorial

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 4 - Représentants des EPCI

Date de l'acte : 14 décembre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171214-lmc1H20501H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20501H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2017

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2017